

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION EN CE QUI A TRAIT AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Les états financiers consolidés ci-joints, préparés selon les Normes internationales d'information financière, et les autres informations financières énoncées dans le rapport annuel, en conformité avec les états financiers, relèvent de la responsabilité de la direction et ils ont été approuvés par le conseil d'administration.

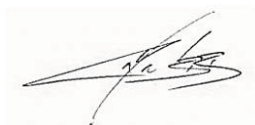
Les états financiers consolidés incluent certains montants qui ont été estimés au meilleur de la connaissance et de l'avis de la direction. Selon leur opinion, ceux-ci représentent fidèlement la situation financière de l'entreprise, ses résultats de l'exploitation et ses flux de trésorerie. Les procédures ainsi que les systèmes de contrôle internes de l'entreprise ont été conçus de manière à fournir une assurance raisonnable de la fiabilité des registres comptables ainsi que de la protection des actifs de la Société.

Le comité d'audit est responsable de la révision des états financiers consolidés et du rapport annuel et il doit en recommander l'approbation au conseil d'administration. Pour s'acquitter de ses responsabilités, le comité d'audit rencontre les membres de la direction et les auditeurs indépendants afin de discuter des processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière, des principales méthodes comptables, des autres questions financières et des résultats de l'audit par les auditeurs indépendants.

Ces états financiers consolidés ont été audités par le cabinet d'auditeurs indépendants KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l., et leur rapport est joint au présent document.



Patrick Goodfellow
Président et chef de la direction



Charles Brisebois, CPA, CMA
Chef de la direction financière



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Goodfellow Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Goodfellow Inc. (l'« entité »), qui comprennent :

- Les états consolidés de la situation financière aux 30 novembre 2021 et 2020;
- Les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- Les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- Les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- Ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité aux 30 novembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice clos le 30 novembre 2021. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport des auditeurs.

Description de la question

Nous attirons l'attention sur les notes 3 et 7 des états financiers.

Le solde des stocks de l'entité s'établit à 109,8 millions de dollars. Les stocks, qui comprennent les matières premières, les travaux en cours et les produits finis, sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût des stocks comprend tous les coûts d'achat et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Pour les produits transformés, les coûts comprennent également les coûts directement liés à la conversion des matières premières en produits finis, tels que les coûts de la main-d'œuvre directe, et une répartition des frais généraux de production, fixes et variables.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

Nous avons déterminé que l'appréciation de l'existence et de l'exactitude des stocks constituait une question clé de l'audit. Cette question concerne un aspect considéré comme présentant des risques d'anomalies significatives plus élevés en raison de l'ampleur du solde des stocks. De plus, une étendue plus grande de l'effort d'audit a été nécessaire pour traiter la question.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit.

- Nous avons observé la prise d'inventaire physique de l'entité dans des établissements sélectionnés à la date de clôture de l'exercice ou autour de cette date et nous avons effectué une série de comptages par sondages indépendants que nous avons comparés avec les dossiers de l'entité.
- Nous avons testé un échantillon de mouvements des stocks par rapport aux factures d'achat et aux documents d'expédition entre la date de prise d'inventaire et la date de clôture de l'exercice.
- Nous avons testé un échantillon d'éléments de stocks par rapport aux factures d'achat et avons recalculé le coût moyen pondéré des éléments de stocks de l'échantillon.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- Des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- Des informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « rapport annuel 2021 », autre que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à déterminer s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes et des informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « rapport annuel 2021 » à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

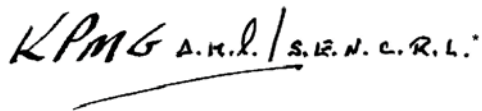
- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- Nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport des auditeurs, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport des auditeurs parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Giuseppe Funicello.



Montréal, Canada

Le 17 février 2022

GOODFELLOW INC.**États consolidés du résultat global****Pour les exercices terminés les 30 novembre 2021 et 2020***(en milliers de dollars, sauf les montants par action)*

	Exercices terminés le	
	30 novembre 2021	30 novembre 2020
	\$	\$
Chiffre d'affaires (note 22)	615 946	454 103
Charges		
Coût des ventes (note 4)	479 403	362 354
Frais de vente et charges administratives et générales (note 4)	83 326	70 008
Charges financières nettes (note 5)	2 694	2 719
	565 423	435 081
Bénéfice avant impôt sur le résultat	50 523	19 022
Impôt sur le résultat (note 15)	12 687	5 211
Bénéfice net	37 836	13 811
<i>Les éléments qui ne seront pas ultérieurement reclassés dans le bénéfice net</i>		
Réévaluation des obligations au titre des prestations définies, déduction faite des impôts de 2 730 \$ (165 \$ en 2020) (note 16)	7 021	(426)
Total aux éléments du résultat global	44 857	13 385
Bénéfice net par action - de base et dilué (note 14)	4,42	1,61

Les notes afférentes 1 à 22 font partie intégrante des états financiers consolidés.

GOODFELLOW INC.
États consolidés de la situation financière
(en milliers de dollars)

	Au 30 novembre 2021	Au 30 novembre 2020
	\$	\$
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie	4 253	3 466
Clients et autres débiteurs (note 6)	63 246	76 093
Stocks (note 7)	109 787	84 740
Charges payées d'avance	4 189	2 584
Total des actifs courants	181 475	166 883
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 8)	30 022	31 148
Actifs incorporels (note 9)	2 650	3 238
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 10)	12 262	14 324
Actifs au titre des régimes à prestations définies (note 16)	10 397	1 945
Autres actifs	785	785
Total des actifs non courants	56 116	51 440
Actifs totaux	237 591	218 323
Passifs		
Passifs courants		
Dette bancaire (note 11)	9 246	28 570
Fournisseurs et autres créditeurs (note 12)	37 897	39 614
Impôts à payer	9 022	4 859
Provision (note 13)	2 147	1 473
Dividende à payer (note 14c))	-	2 141
Partie courante des obligations locatives (note 10)	4 256	4 315
Total des passifs courants	62 568	80 972
Passifs non courants		
Obligations locatives (note 10)	10 924	13 343
Impôt sur le résultat différé (note 15)	3 151	1 597
Obligation au titre des régimes à prestations définies (note 16)	-	1 182
Total des passifs non courants	14 075	16 122
Passifs totaux	76 643	97 094
Capitaux propres		
Capital social (note 14)	9 424	9 424
Résultats non distribués	151 524	111 805
	160 948	121 229
Passifs et capitaux propres totaux	237 591	218 323

Passifs et engagements éventuels (note 20)

Au nom du conseil



G. Douglas Goodfellow, administrateur



Alain Côté, administrateur principal

GOODFELLOW INC.
États consolidés des flux de trésorerie
Pour les exercices terminés le 30 novembre 2021 et 2020
(en milliers de dollars)

	Exercices terminés le	
	30 novembre 2021	30 novembre 2020
	\$	\$
Activités opérationnelles		
Bénéfice net	37 836	13 811
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :		
Amortissement des :		
Immobilisations corporelles (note 8)	2 552	2 705
Actifs incorporels (note 9)	621	728
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 10)	4 141	4 324
Charge de désactualisation de la provision (note 13)	44	72
Augmentation (diminution) de la provision (note 13)	630	(69)
Impôt sur le résultat	12 687	5 211
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(25)	(45)
Charges d'intérêts (note 5)	826	950
Charges d'intérêts sur obligations locatives (note 5)	580	681
Déficit de la capitalisation des régimes de retraite sur les charges	117	259
Autres	(6)	18
	60 003	28 645
Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement (note 17)	(15 484)	(14 117)
Intérêts payés	(1 541)	(1 495)
Impôt sur le résultat payé	(9 700)	(1 592)
	(26 725)	(17 204)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	33 278	11 441
Activités de financement		
(Diminution) augmentation nette de l'emprunt bancaire	(10 000)	7 000
Diminution nette des acceptations bancaires	(12 000)	(13 000)
Païement d'obligations locatives (note 10)	(4 551)	(4 572)
Dividende payé (note 14c))	(7 279)	(1 712)
	(33 830)	(12 284)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 333)	(1 431)
Augmentation des actifs incorporels	(33)	(39)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	29	49
	(1 337)	(1 421)
Sorties nettes de trésorerie	(1 889)	(2 264)
Situation de trésorerie au début de l'exercice	(1 104)	1 160
Situation de trésorerie à la fin de l'exercice	(2 993)	(1 104)
La situation de trésorerie comprend les éléments suivants :		
Trésorerie	4 253	3 466
Découvert bancaire (note 11)	(7 246)	(4 570)
	(2 993)	(1 104)

GOODFELLOW INC.
États consolidés de la variation des capitaux propres
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2021 et 2020
(en milliers de dollars)

	Capital social	Résultats non distribués	Total
	\$	\$	\$
Solde au 30 novembre 2019	9 424	103 984	113 408
Ajustement de l'adoption IFRS 16, déduction faite de l'impôt de 940 \$	-	(2 567)	(2 567)
Solde au 1 ^{er} décembre 2019	9 424	101 417	110 841
Bénéfice net	-	13 811	13 811
Autres éléments du résultat global	-	(426)	(426)
Total aux éléments du résultat global	-	13 385	13 385
<i>Transactions avec les propriétaires de la Société</i>			
Dividende (note 14c))	-	(2 997)	(2 997)
Solde au 30 novembre 2020	9 424	111 805	121 229
Bénéfice net	-	37 836	37 836
Autres éléments du résultat global	-	7 021	7 021
Total aux éléments du résultat global	-	44 857	44 857
<i>Transactions avec les propriétaires de la Société</i>			
Dividende (note 14c))	-	(5 138)	(5 138)
Solde au 30 novembre 2021	9 424	151 524	160 948

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 novembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

1. État et nature des activités

Goodfellow inc. (la « Société »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, mène différentes activités commerciales liées à la transformation et à la distribution de produits ligneux et de bois d'œuvre. Le siège social et principal établissement de la Société est situé au 225, rue Goodfellow, à Delson (Québec), Canada, J5B 1V5.

Les états financiers consolidés de la Société aux 30 novembre 2021 et 2020 et pour les exercices terminés à ces dates comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales entièrement détenues.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés annuels de la Société ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation des états financiers courants.

La publication des états financiers consolidés a été approuvée par le Conseil d'administration en date du 17 février 2022.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis sur la base du coût historique, à l'exception des éléments significatifs suivants :

- Les provisions environnementales sont comptabilisées à la valeur actuelle des dépenses futures estimées.
- Les actifs et passifs des régimes de retraite à prestations définies sont comptabilisés à la valeur actuelle de l'obligation à prestation définie moins la juste valeur des actifs des régimes.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, sauf indication contraire.

d) Utilisation d'estimations, recours au jugement et d'hypothèses

Sources principales d'estimation d'incertitudes :

L'établissement d'états financiers selon les IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations fournies à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations sont fondées sur la connaissance qu'à la direction des événements actuels et des mesures que la Société pourrait prendre dans l'avenir. Les estimations sont volatiles de par leur nature et font l'objet d'une surveillance continue de la direction. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Une analyse des estimations susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers est présentée ci-après :

i. Provision pour les retours sur ventes

La Société prévoit la possibilité que les marchandises déjà vendues puissent être retournées par les clients. À cette fin, la Société a formulé certaines hypothèses fondées sur la quantité de marchandises qui devrait être retournée à l'avenir.

ii. Évaluation des actifs et des passifs des régimes de retraite à prestations définies

L'évaluation par la société des actifs et des passifs des régimes à prestations définies implique la formulation d'hypothèses sur le taux d'actualisation, le taux d'augmentation prévu de la rémunération, l'âge de la retraite des employés et les taux de mortalité. Si les hypothèses actuarielles s'avèrent sensiblement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter des modifications de la charge de retraite comptabilisée dans le bénéfice net, ainsi que des actifs nets ou des passifs nets au titre de ces obligations présentés à l'état consolidé de la situation financière.

iii. Évaluation des stocks

L'estimation de l'incidence de certains facteurs sur la valeur réalisable nette des stocks, comme l'obsolescence et les pertes de stocks, ainsi que l'évaluation du coût des stocks, les provisions pour le fret couru et les stocks supposent un certain niveau de jugement. Les quantités, l'âge et l'état, et les coûts moyens des stocks sont mesurés et évalués périodiquement au cours de l'exercice.

iv. Provisions environnementales

Les provisions environnementales se rapportent à la valeur actuelle des dépenses futures estimées associées aux obligations de rétablissement de l'intégrité environnementale de certaines propriétés.

Les dépenses environnementales futures sont estimées compte tenu de la méthode de remise en état et de l'ampleur des travaux prévus conformément aux exigences réglementaires, aux pratiques sectorielles, à la technologie actuelle et aux utilisations possibles du site. L'estimation du montant des dépenses environnementales futures est revue périodiquement à la lumière des informations disponibles.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 novembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

L'établissement de la provision nécessite le recours à des estimations et à des hypothèses telles le montant estimé des dépenses futures de remise en état, la méthode de remise en état prévue, le taux d'actualisation et le calendrier estimé de remise en état.

Ces estimations et hypothèses pourraient nécessiter des révisions supplémentaires à l'avenir en fonction des changements dans l'industrie ou de l'environnement économique, y compris tout développement potentiel de la pandémie COVID-19. Tout changement dans l'estimation peut avoir une incidence importante sur l'état de la situation financière et l'état consolidé du résultat global de la Société. Consulter la note 13 pour plus de détails.

v. *Contrat de location*

Pour déterminer la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives, la Société doit estimer le taux d'emprunt marginal propre à chaque actif loué s'il n'est pas possible de déterminer facilement le taux d'intérêt implicite du contrat de location. La direction détermine le taux d'emprunt marginal de chaque actif loué en tenant compte de la solvabilité de la Société, de la garantie, de la durée et de la valeur de l'actif loué sous-jacent, et de l'environnement économique dans lequel l'actif loué est exploité. Les taux d'emprunt marginaux peuvent être modifiés en raison de changements macroéconomiques dans l'environnement.

vi. *Jugements critiques lors de l'application des politiques comptables*

La Société n'a identifié aucun jugement critique que la direction a porté dans le processus d'application des méthodes comptables qui pourrait avoir un effet significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés.

3. Principales méthodes comptables

a) *Principes de consolidation*

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et les comptes des filiales, toutes entièrement détenues, qu'elle contrôle. Le contrôle existe lorsque la Société a les droits qui lui permettent de diriger les opérations qui ont un impact significatif sur le rendement de ses entités. Les états financiers des filiales sont préparés avec la même période de report que la Société. Les méthodes comptables sont alignées sur celles de la Société. L'ensemble des transactions, soldes, produits et charges intersociétés sont éliminés à la consolidation.

b) *Trésorerie*

La trésorerie se compose des fonds en caisse et des placements très liquides dont la durée initiale est de trois mois ou moins.

c) *Stocks*

Les stocks, qui comprennent les matières premières, les travaux en cours et les produits finis, sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût des stocks comprend tous les coûts d'achat et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Pour les produits transformés, les coûts comprennent également les coûts directement liés à la conversion des matières premières en produits finis tels que les coûts de la main-d'œuvre directe et une répartition des frais généraux de production, fixes et variables. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cadre normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le coût des stocks est comptabilisé dans les charges lorsque la marchandise est vendue. Les dépréciations antérieures des stocks pour les ramener à la valeur nette de réalisation sont reprises en cas d'augmentation ultérieure de la valeur des stocks connexes.

d) *Immobilisations corporelles et actifs incorporels*

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les subventions gouvernementales reçues relativement à des immobilisations corporelles sont portées en réduction du coût.

Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif, y compris les coûts directement attribuables à la mise en état de fonctionnement d'un actif en vue de son utilisation attendue et les coûts d'emprunt.

Lorsqu'un des éléments d'une immobilisation corporelle et d'un actif incorporel est formé de composantes ayant des durées d'utilité différentes, le coût est réparti entre les différentes composantes amorties séparément.

Un profit ou une perte à la sortie ou à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et d'un actif incorporel, soit la différence entre le produit de la sortie et la valeur comptable de l'actif, est comptabilisé dans le bénéfice net. Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire sur les termes des baux.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2021 et 2020
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Toutes les autres immobilisations sont comptabilisées selon la méthode de l'amortissement dégressif, aux taux suivants :

Bâtiments	4 % à 20 %
Améliorations des cours	8 % à 10 %
Mobilier et équipement	4 % à 20 %
Équipement	4 % à 20 %
Matériel informatique	20 %
Matériel roulant	30 %

Les durées d'utilité estimées, les modes d'amortissement, les taux et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque fin d'exercice, l'incidence de toute modification étant comptabilisée de manière prospective.

e) Actifs incorporels

Les coûts liés à la maintenance des logiciels sont comptabilisés comme une dépense lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de développement directement attribuables à la conception et aux tests de logiciels identifiables et uniques contrôlés par la Société sont comptabilisés comme actif incorporel lorsque les critères suivants sont respectés :

- il est techniquement possible de réaliser la mise en œuvre du logiciel de façon à ce qu'il soit prêt pour l'utilisation;
- la direction entend mettre en œuvre le logiciel et l'utiliser;
- la capacité d'utiliser le logiciel existe;
- il est possible de démontrer comment le logiciel générera des avantages économiques dans l'avenir;
- les ressources techniques, financières et autres pour achever le développement et pour utiliser le logiciel sont disponibles; et
- les dépenses attribuables au développement du logiciel en cours de développement peuvent être évaluées de manière fiable.

Les coûts directement attribuables au logiciel qui sont capitalisés comprennent la rémunération des employés développant le logiciel et une portion appropriée des frais généraux pertinents.

Toute autre dépense de développement ne respectant pas ces critères est comptabilisée à titre de dépense lorsqu'elle est engagée. Les coûts de développement comptabilisés antérieurement comme dépenses au cours d'une période ne sont pas reclassés comme actif dans une autre période.

Les logiciels sont amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %. Notre système de gestion intégré est amorti linéairement sur une période de 10 ans et 5 ans pour les relations avec la clientèle.

f) Contrats de location

La Société comptabilise un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative selon la valeur actuelle des paiements de loyers futurs lorsqu'un actif loué est mis à la disposition de la Société. Les paiements de loyers comprennent les paiements de loyers fixes, les paiements fixes de loyers en substance et les paiements de loyers variables qui sont en fonction d'un indice ou d'un taux, diminués de tout avantage incitatif à la location à recevoir. Les paiements de loyers sont actualisés selon le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou le taux d'emprunt marginal du preneur. En général, la Société utilise le taux d'emprunt marginal du preneur pour mesurer la valeur actualisée. Les paiements de loyers sont actualisés sur la durée du contrat de location, ce qui comprend la durée fixe et les options de renouvellement que la Société a la certitude raisonnable d'exercer. Les paiements de loyers sont répartis entre les obligations locatives et les charges financières, lesquelles sont comptabilisées sur la durée du contrat de location dans les charges locatives de l'état consolidé des résultats.

Si un contrat comprend des composantes locatives et des composantes non locatives, la Société répartira la contrepartie prévue au contrat entre toutes les composantes locatives sur la base de leur prix distinct relatif et du prix distinct de l'ensemble des composantes non locatives. La proportion des prix distincts relatifs est déterminée en maximisant le cours le plus observable pour un bien ou un service similaire.

Les paiements de loyers pour les actifs exemptés aux termes de l'exemption à court terme et les paiements variables qui ne sont pas en fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés dans les frais de vente, de distribution et les charges administratives à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, diminués du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, et ajustés pour tenir compte de la réévaluation des obligations locatives. Le coût s'entend de l'évaluation initiale de l'obligation locative majorée des coûts directs initiaux et des paiements de loyers effectués au plus tard à la date de début. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont dépréciés selon le mode linéaire sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité.

La Société loue des bâtiments, du mobilier et de l'équipement ainsi que du matériel roulant.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 novembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

g) *Dépréciation d'actifs non financiers*

À chaque date de clôture, la Société passe en revue la valeur comptable de ses immobilisations corporelles, incorporelles et des actifs au titre de droit d'utilisation pour déterminer s'il existe une indication de dépréciation. Lorsqu'une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin d'établir le montant de toute perte de valeur. Si la valeur recouvrable d'un actif individuel ne peut être estimée, la Société estime la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») dont fait partie l'actif. Lorsqu'une base d'affectation raisonnable, cohérente et permanente peut être déterminée, les actifs de support sont aussi affectés aux UGT; autrement, ils sont affectés au plus petit groupe d'UGT pour lequel une base d'affectation raisonnable, cohérente et permanente peut être déterminée.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lequel les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées. Si la valeur recouvrable estimée d'un actif ou d'une UGT est inférieure à leur valeur comptable, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement dans le bénéfice net.

Lorsqu'une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est portée au montant de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, mais sans dépasser la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée antérieurement pour l'actif ou l'UGT. Les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement dans le bénéfice net.

h) *Conversion des devises*

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à cette date. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en devise fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date à laquelle les diverses transactions ont lieu. Les produits et charges libellés en monnaie étrangère sont convertis en devises fonctionnelles au taux de change moyen de la période. Les écarts résultant de ces conversions sont pris en compte dans le coût des ventes dans le calcul du bénéfice net.

i) *Constatation des produits*

Les produits de la vente de biens provenant des activités de transformation, de distribution de produits ligneux et de bois d'œuvre sont comptabilisés, déduction faite des escomptes et rabais client, au moment où le transfert de contrôle des biens a eu lieu (selon les termes de livraison, tel que spécifié dans le contrat de vente) et la recouvrabilité est raisonnablement assurée. Les produits de la vente sont comptabilisés dans la mesure où il est fortement probable qu'aucun renversement significatif ne se produira.

j) *Avantages postérieurs à l'emploi*

a) *Régimes à cotisations définies*

Les régimes à cotisations définies comprennent les régimes de retraite offerts par la Société qui sont réglementés par l'Agence du Revenu du Canada et de la Régie des Rentes du Québec et les régimes 408 Simple IRA (pour les salariés américains). La Société comptabilise les cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle les salariés ont rendu les services qui leur donnent droit aux cotisations. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des montants supplémentaires autres que ceux qui sont prévus aux termes des régimes.

b) *Régimes à prestations déterminées*

La Société comptabilise ses obligations au titre de ces régimes de retraite aux employés ainsi que les coûts connexes, déduction faite de l'actif du régime, lorsque les services sont rendus. Le passif net de la Société au titre des prestations définies est calculé séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs gagnés par les participants au Régime au cours de l'exercice et des exercices précédents, en actualisant ce montant et en déduisant la juste valeur des actifs du régime.

La Société a établi divers régimes à prestations déterminées et a adopté les conventions suivantes :

- i. Le coût des prestations acquises par les employés est déterminé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations qui est basée sur la meilleure estimation de la direction sur la progression de salaire, sur l'âge de retraite des employés, sur le taux d'actualisation et sur les taux de mortalité. Les évaluations actuarielles sont réalisées par des actuaires indépendants à chaque date de fin d'année financière.
- ii. Aux fins du calcul des coûts du régime, les actifs sont comptabilisés à la juste valeur et l'intérêt sur le coût des services rendus est pris en compte dans le coût d'intérêt.
- iii. Les gains et pertes actuariels sont reconnus dans les autres éléments du résultat global à chaque période de divulgation. Les coûts pour service passé découlant des modifications au régime sont comptabilisés immédiatement dans le bénéfice net dans la mesure où les prestations sont acquises.
- iv. Les régimes à prestations déterminées sont soumis à des exigences de financement minimales, ce qui pourrait générer, dans certains cas, un passif additionnel selon la norme d'IFRIC 14. Toute variation dans les passifs serait alors comptabilisée immédiatement dans le bénéfice net.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2021 et 2020
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

La charge de retraite comprend les éléments suivants :

- i. Le coût des prestations de retraite fournies en échange des services fournis par les participants du régime au cours de l'exercice.
- ii. La charge (produit) nette d'intérêts sur le passif (actif) net au titre des prestations définies pour la période, en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation nette au titre des prestations définies au début de la période annuelle au passif (actif) net au titre des prestations définies, en tenant compte de tout changement du passif (actif) net au titre des prestations définies au cours de la période à la suite de contribution et de paiements de prestations.
- iii. Le coût des services passés.
- iv. Les gains et pertes sur des règlements ou des compressions.

k) Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans le bénéfice (la perte), sauf lorsqu'ils se rapportent à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global. Dans un tel cas, l'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global, conformément au traitement comptable de l'élément auquel ils se rapportent.

La charge d'impôt sur le résultat de la Société est établie en fonction de règles et de règlements fiscaux qui peuvent donner lieu à des interprétations et nécessiter la formulation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient être remises en question par les autorités fiscales. L'impôt sur le résultat exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une période, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des exercices antérieurs. Les estimations de la Société relativement aux actifs et aux passifs d'impôt sur le résultat exigible sont réévaluées de façon périodique et ajustées lorsque les circonstances l'exigent, notamment lors de changements aux lois fiscales et aux directives administratives et de la résolution d'incertitudes par suite de la conclusion d'audits fiscaux ou de l'expiration des délais de prescription applicables selon les lois en vigueur. L'issue définitive des audits fiscaux gouvernementaux et d'autres événements peut s'écarter considérablement des estimations et hypothèses sur lesquelles la direction se fonde pour établir la charge d'impôt sur le résultat et évaluer les actifs et passifs d'impôt sur le résultat exigible.

L'impôt sur le résultat différé est comptabilisé au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs inscrits à l'état consolidé de la situation financière et les bases fiscales correspondantes utilisées aux fins de l'impôt. Les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé sont calculés selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels il est prévu que les différences temporelles se résorberont ou seront réglées. L'incidence d'une modification des taux d'impôt sur les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé est prise en compte dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle la modification entre en vigueur, sauf dans la mesure où elle se rapporte à un élément comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres de la période considérée ou d'une période passée.

La Société ne compense les actifs et passifs d'impôt sur le résultat que si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Un actif d'impôt sur le résultat différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que la Société disposera d'un bénéfice imposable futur auquel ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt sur le résultat différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

Les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé sont comptabilisés en tant qu'actifs ou passifs non courants, sans égard à la date de réalisation ou de règlement attendue.

l) Bénéfice par action

Le bénéfice de base par action se calcule en divisant le bénéfice net de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le bénéfice dilué par action se calcule en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour tenir compte du nombre d'actions supplémentaires émises découlant de l'exercice présumé des options sur actions, si elles ont un effet dilutif. Le nombre d'actions supplémentaires est calculé en présumant que le produit découlant de l'exercice des options ainsi que le montant de la rémunération fondée sur des actions non constatée, le cas échéant, servent à acheter des actions ordinaires au cours moyen de l'action pendant la période.

m) Instruments financiers

La Société comptabilise initialement les actifs financiers à la date de transaction à laquelle la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers sont initialement mesurés à leur juste valeur. Si l'actif financier n'est pas évalué subséquemment à sa juste valeur par profit et perte, alors, la mesure initiale inclut les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la création de l'actif.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2021 et 2020
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers, tel que mesuré par la suite, soit au coût amorti ou à la juste valeur, selon son modèle de gestion des actifs financiers et par les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie des actifs financiers.

i. Actifs financiers mesurés au coût amorti

Un actif financier est subséquentement mesuré au coût amorti, utilisant la méthode des intérêts effectifs et déduction faite de toute perte de valeur si :

- l'actif est détenu dans un modèle de gestion pour lequel l'objectif est de détenir l'actif afin d'obtenir des flux de trésorerie contractuels; et
- les termes contractuels de l'actif financier génèrent, à des dates spécifiques, des flux de trésorerie qui sont seulement des paiements de capital et/ou d'intérêts.

La Société classe actuellement sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et ses clients et autres débiteurs comme des actifs mesurés au coût amorti.

Dépréciation d'actifs financiers

La Société utilise le modèle de perte de crédit attendue pour calculer la dépréciation et reconnaît les pertes de crédit attendues comme une provision pour créances douteuses si elles se rapportent à un actif financier mesuré selon le coût amorti. La valeur comptable de ces actifs dans l'état consolidé de la situation financière est présentée déduction faite de toute provision pour créances douteuses.

ii. Actifs financiers mesurés à la juste valeur

Ces actifs sont mesurés à la juste valeur et les changements à cet égard, incluant tout intérêt ou revenu de dividende, sont comptabilisés en gain ou perte. Il n'y a en ce moment aucun actif financier mesuré à la juste valeur avec des changements à leur juste valeur comptabilisé en gain ou perte.

Cependant, pour les investissements en instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus pour la vente, la Société peut choisir à la comptabilisation initiale de présenter les gains et les pertes dans les autres éléments du résultat global. Pour ces investissements mesurés à la juste valeur par les autres éléments du résultat global, les gains et pertes ne sont jamais reclassés à l'état consolidé du résultat global, et aucune dépréciation n'est comptabilisée en gain ou perte.

Les dividendes reçus de tels investissements sont comptabilisés en gain ou perte, à moins que le dividende représente clairement un remboursement d'une partie du coût de l'investissement. La Société ne possède en ce moment aucun instrument de capitaux propres qui n'est détenu pour la vente.

iii. Les passifs financiers sont classés dans les catégories suivantes :

Passifs financiers mesurés au coût amorti

La Société classe les passifs financiers non dérivés au coût amorti. Les passifs financiers non dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur moins tous frais directement attribuables à la transaction. À la suite de la comptabilisation initiale, ces passifs sont mesurés au coût amorti en utilisant la méthode des intérêts effectifs. La Société classe actuellement les fournisseurs et autres créditeurs, dividendes à payer et la dette bancaire comme des passifs financiers mesurés au coût amorti.

Passifs financiers mesuré à la juste valeur

Les passifs financiers mesurés à la juste valeur sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont remesurés à chaque date de clôture avec tout changement à cet égard comptabilisé en gain ou perte à l'état consolidé du résultat global. La Société n'a, en ce moment, aucun passif financier mesuré à la juste valeur.

iv. Instruments financiers dérivés non couverts mesurés à la juste valeur

Les instruments financiers dérivés non couverts, s'il en existe, sont comptabilisés soit en actifs ou passifs mesurés initialement à la juste valeur. Les frais attribuables à la transaction sont comptabilisés en gain ou perte lorsqu'engagés. Tous les instruments financiers dérivés non désignés dans une relation de couverture sont classés comme instruments financiers à la juste valeur en gain ou perte. Tout changement subséquent de la juste valeur des contrats de taux de change non couverts est comptabilisé dans le coût des ventes pour la période dans laquelle il survient. La Société n'a actuellement aucun instrument financier dérivé évalué à la juste valeur.

n) Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés, à savoir des actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés, sont ajoutés au coût de ces actifs jusqu'à ce que les actifs se trouvent dans l'état nécessaire pour être exploités de la manière prévue par la direction.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 novembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Lorsque la Société n'a pas de coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition d'actifs qualifiés, elle a recours à la moyenne pondérée des coûts d'emprunt. Les coûts d'emprunt ainsi ajoutés aux actifs qualifiés ne peuvent excéder les coûts d'emprunt engagés pendant la période correspondante.

Les produits tirés du placement temporaire de certains emprunts spécifiques en attendant qu'ils soient affectés à des actifs qualifiés sont déduits des coûts d'emprunt pouvant être inscrits à l'actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

o) Provisions

Des provisions sont comptabilisées si, du fait d'événements passés, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant inscrit à titre de provision représente la meilleure estimation de la contrepartie requise pour régler l'obligation actuelle à la date de clôture, compte tenu des risques et incertitudes associés à cette obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont évaluées à leur valeur actuelle.

i) Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est calculée et comptabilisée lorsque la Société conclut un contrat pour lequel les coûts inévitables qu'elle devra engager pour satisfaire à ses obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages qu'elle s'attend à recevoir du contrat.

ii) Provisions environnementales

Les provisions environnementales se rapportent à la valeur actuelle des dépenses futures estimées associées aux obligations de rétablissement de l'intégrité environnementale de certaines propriétés. Les dépenses environnementales futures sont estimées compte tenu de la méthode de remise en état et de l'ampleur des travaux prévus conformément aux exigences réglementaires, aux pratiques sectorielles, à la technologie actuelle et aux utilisations possibles du site. L'estimation du montant des dépenses futures de remise en état est revue périodiquement à la lumière des informations disponibles.

Le montant de la provision correspond à la valeur actuelle des dépenses de remise en état futures estimées actualisées selon un taux avant impôt reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation.

L'augmentation de la provision attribuable à l'écoulement du temps est comptabilisée en tant que charge financière, tandis que la révision des estimations des dépenses environnementales futures et des taux d'actualisation est inscrite dans les frais de vente et les charges administratives et générales à l'état consolidé du résultat global.

p) Subventions publiques

Les subventions publiques liées à des actifs amortissables, notamment les crédits d'impôt à l'investissement, sont comptabilisées à l'état consolidé de la situation financière en réduction de la valeur comptable de l'actif connexe. Elles sont ensuite comptabilisées dans le bénéfice net, en tant que déduction de la charge d'amortissement, sur la durée d'utilité estimée de l'actif amortissable. Les autres subventions publiques sont comptabilisées dans le bénéfice net en tant que déduction de la charge connexe.

q) Présentation des dividendes et des intérêts payés dans les tableaux des flux de trésorerie

Les IFRS permettent la présentation des dividendes et des intérêts payés dans les activités opérationnelles ou les activités de financement, selon ce que la Société juge pertinent. La Société a choisi de classer les dividendes payés dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement et les intérêts payés dans les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.

r) Charges financières

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les emprunts, la désactualisation des provisions et d'autres charges financières. Les coûts d'emprunt qui ne sont pas directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qualifié sont comptabilisés dans le bénéfice selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

s) Norme IFRS publiée, mais pas encore en vigueur

Classement des passifs en courant ou non courant (Amendements à IAS 1)

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des amendements à IAS 1 Présentation des états financiers (les amendements de 2020) afin de clarifier le classement des passifs en passifs courants ou non courants. Les modifications de 2020 entrent en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est autorisée.

Les modifications de 2020 sont sujettes à des développements futurs. Certaines questions d'application résultant des amendements de 2020 ont été soulevées auprès de l'IFRS Interpretations Committee, qui les a référées à l'IASB. En juin 2021, l'IASB a provisoirement décidé de proposer d'autres amendements à IAS 1 et de reporter la date d'entrée en vigueur des amendements de 2020 au 1^{er} janvier 2024 au plus tôt.

La Société évalue actuellement l'incidence de la modification sur ses états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2021 et 2020
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

4. Informations supplémentaires sur le résultat global

	30 novembre 2021	30 novembre 2020
	\$	\$
Charge au titre des avantages du personnel ⁽¹⁾	53 879	45 424
Ajustement de la désuétude des stocks incluse dans le coût des ventes	1 965	1 359
Amortissement inclus dans le coût des ventes	798	864
Amortissement inclus dans les frais de vente et charges administratives et générales	6 516	6 893
(Gains) pertes de change	(269)	307

(1) Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2021, la Société n'était pas admissible à recevoir la Subvention Salariale d'Urgence du Canada (SSUC) et a donc comptabilisé un montant de nil lié à la SSUC. Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2020, la Société s'est qualifiée pour recevoir la SSUC et a comptabilisé 3,0 millions \$ contre les salaires correspondants.

5. Charges financières nettes

	30 novembre 2021	30 novembre 2020
	\$	\$
Charge d'intérêts	826	950
Charge d'intérêts sur obligations locatives	580	681
Charge de désactualisation de la provision (note 13)	44	72
Autres charges financières	1 246	1 017
Charges financières	2 696	2 720
Revenus financiers	(2)	(1)
Charges financières nettes	2 694	2 719

6. Clients et autres débiteurs

	30 novembre 2021	30 novembre 2020
	\$	\$
Clients	63 255	76 063
Provision pour créances douteuses	(170)	(122)
	63 085	75 941
Autres débiteurs	161	152
	63 246	76 093

7. Stocks

	30 novembre 2021	30 novembre 2020
	\$	\$
Matières premières	12 426	7 154
Produits en cours	12 525	5 476
Produits finis	87 562	74 200
	112 513	86 830
Provision pour désuétude	(2 726)	(2 090)
	109 787	84 740

Le montant des stocks comptabilisé en charge au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2021 s'élevait à 462,1 millions \$ comparativement à 347,0 millions \$ l'an dernier. Un retour d'actif au titre du droit de récupérer les biens retournés de 1,2 million \$ a été inclus dans les stocks au 30 novembre 2021 (1,0 million \$ au 30 novembre 2020).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2021 et 2020
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

8. Immobilisations corporelles

	Terrains	Bâtiments, cours et améliorations locatives	Équipement, mobilier et agencements	Matériel roulant	Équipement informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Coût au 1 ^{er} décembre 2019	6 263	50 285	28 301	6 504	4 739	96 092
Additions	-	100	379	517	53	1 049
Dispositions	-	-	-	(11)	-	(11)
Coût au 30 novembre 2020	6 263	50 385	28 680	7 010	4 792	97 130
Additions	-	213	947	181	89	1,430
Dispositions	(1)	-	-	(10)	-	(11)
Coût au 30 novembre 2021	6 262	50 598	29 627	7 181	4 881	98 549
Amortissement cumulé						
Amortissement cumulé au 1 ^{er} décembre 2019	-	29 153	24 485	5 894	3 752	63 284
Amortissement	-	1 496	767	238	204	2 705
Dispositions	-	-	-	(7)	-	(7)
Amortissement cumulé au 30 novembre 2020	-	30 649	25 252	6 125	3 956	65 982
Amortissement	-	1 430	658	289	175	2 552
Dispositions	-	-	-	(7)	-	(7)
Amortissement cumulé au 30 novembre 2021	-	32 079	25 910	6 407	4 131	68 527
Valeur comptable nette						
Au 30 novembre 2020	6 263	19 736	3 428	885	836	31 148
Au 30 novembre 2021	6 262	18 519	3 717	774	750	30 022

9. Actifs incorporels

	Logiciel et Technologies	Relation client	Total
	\$	\$	\$
Coût			
Coût au 1 ^{er} décembre 2019	6 509	530	7 039
Additions	39	-	39
Coût au 30 novembre 2020	6 548	530	7 078
Additions	33	-	33
Coût au 30 novembre 2021	6 581	530	7 111
Amortissement cumulé			
Amortissement cumulé au 1 ^{er} décembre 2019	2 697	415	3 112
Amortissement	622	106	728
Amortissement cumulé au 30 novembre 2020	3 319	521	3 840
Amortissement	612	9	621
Amortissement cumulé au 30 novembre 2021	3 931	530	4 461
Valeur comptable nette			
Au 30 novembre 2020	3 229	9	3 238
Au 30 novembre 2021	2 650	-	2 650

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2021 et 2020
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

10. Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

Actifs au titre de droits d'utilisation

	Bâtiments	Mobilier et équipements	Matériel roulant	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 1 ^{er} décembre 2019	11 479	422	5 251	17 152
Additions	298	25	1 214	1 537
Amortissement	(2 052)	(150)	(2 122)	(4 324)
Dispositions	-	-	(41)	(41)
Valeur comptable nette au 30 novembre 2020	9 725	297	4 302	14 324
Additions	116	324	1 725	2 165
Amortissement	(2 089)	(167)	(1 885)	(4 141)
Dispositions	-	(70)	(16)	(86)
Valeur comptable nette au 30 novembre 2021	7 752	384	4 126	12 262

Obligations locatives

	30 novembre 2021	30 novembre 2020
	\$	\$
Solde - au début d'année	17 658	20 710
Additions	2 165	1 537
Remboursement anticipé de l'obligation locative	(79)	(41)
Charge d'intérêts sur obligation locative (note 5)	580	681
Paievements de l'obligation locative	(5 131)	(5 253)
Variation due au taux de change	(13)	24
Solde - à la fin d'année	15 180	17 658
Moins : portion courante	(4 256)	(4 315)
Solde - à la fin d'année – portion à long terme	10 924	13 343

Le tableau suivant présente le montant comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global pour les exercices terminés le 30 novembre 2021 et 2020 liés aux contrats de location :

	30 novembre 2021	30 novembre 2020
	\$	\$
Dépenses liées aux contrats de location à faible valeur et à court terme	423	274
Charges de location variables (non incluses dans l'évaluation de l'obligation locative)	1 092	1 094
	1 515	1 368

Le tableau suivant présente une analyse des échéances des flux de trésorerie contractuels futurs non actualisés provenant des obligations locatives :

	30 novembre 2021	30 novembre 2020
	\$	\$
Moins d'un an	5 048	5 128
Un à deux ans	4 502	4 270
Deux à trois ans	3 426	3 741
Trois à quatre ans	1 986	2 688
Quatre à cinq ans	1 435	1 404
Plus de cinq ans	1 637	2 681
Total des obligations locatives non actualisées	18 034	19 912

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2021 et 2020
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

11. Dette bancaire

	30 novembre 2021	30 novembre 2020
	\$	\$
Emprunts bancaires	2 000	12 000
Acceptations bancaires	-	12 000
Découvert bancaire	7 246	4 570
	9 246	28 570

En mai 2021, la Société a renouvelé son entente de crédit avec ses prêteurs actuels, soit deux banques à charte canadienne. L'entente de crédit comprend une marge maximale de 90 millions \$ échéant en mai 2024. De plus, un accordéon de 10 millions \$ est disponible une fois par année fiscale pour un maximum de 150 jours seulement. Les fonds empruntés en vertu de cette entente de crédit portent intérêt au taux préférentiel plus une prime et sont garantis par une sûreté de premier rang sur l'universalité des biens meubles et immeubles de la Société. Au 30 novembre 2021, la Société respectait ses engagements financiers. Au 30 novembre 2021, selon l'entente de crédit, la Société utilisait 2,0 millions \$ de sa facilité de crédit comparativement à 24,0 millions \$ au 30 novembre 2020. Au 30 novembre 2021, la Société avait 851 milles \$ de lettres de crédit émises, ce qui réduit la disponibilité de sa facilité par rapport à 736 milles \$ l'an dernier.

12. Fournisseurs et autres créditeurs

	30 novembre 2021	30 novembre 2020
	\$	\$
Fournisseurs et charges à payer	28 642	31 056
Charges liées à la rémunération	6 662	5 965
Taxes de vente à payer	2 593	2 593
	37 897	39 614

13. Provision

Le site St-André (QC) de la Société présente des traces de contamination de surface continues provenant des activités de traitement antérieures dépassant les exigences réglementaires existantes. La Société a reçu l'approbation du plan de réhabilitation environnementale au cours de l'exercice 2016. La Société a mis ce plan en œuvre au cours de l'exercice 2016 et le traitement des sols sur le site sera effectué sur une période estimative de 5 ans. La remise en état restante devait avoir lieu au cours de l'exercice 2020. Malheureusement, en raison de la durée et de l'impact de la pandémie du COVID-19, aucun travail n'a été effectué au cours de l'exercice 2020. La Société a poursuivi son plan de réhabilitation au cours de l'exercice 2021, avec d'autres travaux à effectuer en 2022. Au cours de l'exercice 2022, la Société soumettra pour approbation au ministre de l'environnement un calendrier révisé pour la réhabilitation du site.

Sur la base des informations actuellement disponibles, la direction considère que la provision est suffisante pour couvrir tous les coûts prévus qui pourraient être encourus à l'avenir.

En raison de la nature de ce passif, la plus grande incertitude dans l'estimation de la provision est la quantité de sol à traiter et les coûts qui seront engagés pour l'enlever. Les changements dans les estimations des dépenses futures sont le résultat d'examen périodiques des hypothèses sous-jacentes à l'appui des provisions, y compris les coûts de remise en état et les exigences réglementaires.

	30 novembre 2021	30 novembre 2020
	\$	\$
Solde - au début de l'exercice	1 473	1 470
Changements dus :		
Révisions des dépenses futures	1 783	(59)
Charge de désactualisation	44	72
Dépenses engagées	(1 153)	(10)
Solde - à la fin de l'exercice	2 147	1 473
Tranche à court terme	2 147	1 473

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

a) Autorisé

	30 novembre 2021	30 novembre 2020	30 novembre 2021	30 novembre 2020
	Nombres d'actions	Nombres d'actions	\$	\$
Actions en circulation au début et à la fin de l'exercice	8 562 554	8 562 554	9 424	9 424

Les calculs du bénéfice net par action de base et dilué sont basés sur les éléments suivants :

	30 novembre 2021	30 novembre 2020
	\$	\$
Bénéfice net – De base et dilué	37 836	13 811
Moyenne pondérée d’actions – De base et dilué	8 562 554	8 562 554

Les dividendes suivants ont été déclarés et payés par la Société :

	2021				2020			
	Déclaré				Déclaré			
	Date de clôture des registres	Par action	Montant	Date de paiement	Date de clôture des registres	Par action	Montant	Date de paiement
		\$	\$			\$	\$	
Trimestre 1	5 mars 2021	0,30	2 569	19 mars 2021	28 fév. 2020	0,10	856	13 mars 2020
Trimestre 4	5 nov. 2021	0,30	2 569	19 nov. 2021	27 nov. 2020	0,25	2 141	4 déc. 2020
		0,60	5 138			0,35	2 997	

La Société évalue continuellement sa déclaration de dividende selon sa rentabilité globale, ses flux de trésorerie, ses besoins en capital, les conditions économiques générales et les autres besoins commerciaux.

La charge d'impôts se détaille comme suit :

	30 novembre 2021	30 novembre 2020
	\$	\$
Exigibles	13 863	5 717
Différés	(1 176)	(506)
	12 687	5 211

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2021 et 2020
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

La charge d'impôts sur les bénéfices est calculée au taux d'imposition réel, qui diffère du taux d'imposition de base des sociétés prescrit par la loi, comme suit :

	30 novembre 2021	30 novembre 2020
	\$	\$
Bénéfice avant impôt sur le résultat	50 523	19 022
Taux d'imposition prescrit par la loi (%)	26,5	27,4
Charge d'impôts sur le résultat selon les taux mentionnés ci-dessus	13 389	5 212
Ajustées pour :		
Différences permanentes	32	17
Écart du taux de renversement prévu versus le taux courant	(109)	(29)
Autres	(625)	11
	12 687	5 211

Les écarts temporaires qui donnent lieu à des actifs et passifs d'impôts différés sur le résultat se détaillent comme suit :

	30 novembre 2021	30 novembre 2020
	\$	\$
(Passif) actif d'impôt différé sur le résultat :		
Actif reporté au titre des régimes de retraite	(2 764)	(204)
Provisions et autres	1 629	969
Immobilisations corporelles	(2 016)	(2 360)
Actifs incorporels	-	(2)
Passif net d'impôt différé	(3 151)	(1 597)

16. Avantages postérieurs à l'emploi

La Société possède de nombreux régimes de retraite offrant des prestations de retraite à la plupart de ses employés.

Le régime de retraite des employés horaires (régime horaire) est un régime de retraite hybride financé par les cotisations de l'employeur et des participants. Les prestations déterminées sont basées sur les revenus de carrière moyens pour les années de service jusqu'au 30 avril 2008. Jusqu'à cette dernière date, il s'agissait uniquement d'un régime à prestations déterminées, mais il a été modifié à compter du 1^{er} mai 2008 par l'introduction d'un volet de cotisations déterminées.

Le régime de retraite pour les employés salariés (régime des salariés) est aussi un régime hybride financé par des cotisations de l'employeur et des participants. Les prestations déterminées sont basées sur les années de service jusqu'au 31 mai 2007 et les revenus de fin d'emploi moyens calculés à la première de ces dates, soit celle de la retraite, soit celle de la cessation d'emploi, soit celle du décès. Il s'agissait uniquement d'un régime à prestations déterminées pur jusqu'au 31 mai 2007, mais il a été modifié à compter du 1^{er} juin 2007 afin d'introduire un volet à cotisations déterminées. En ce qui concerne le volet à cotisations déterminées, la Société effectue une cotisation égale à celle des employés.

Tous les employés ont cessé de cumuler des années de service en vertu du volet à prestations déterminées des régimes.

A. Régimes à cotisations déterminées

La Société contribue à plusieurs régimes à cotisations déterminées et des régimes 408 Simple IRA (pour ses employés américains). Les charges de retraite en vertu de ces régimes sont égales aux cotisations de la Société. Ces charges de retraite pour l'exercice terminé le 30 novembre 2021 sont de 1,4 million \$ (1,3 million \$ en 2020).

B. Régimes à prestations déterminées

La date d'évaluation des actifs et obligation des régimes est le 30 novembre. Les plus récentes évaluations actuarielles aux fins de financement ont été déposées auprès des organismes de réglementation en matière de pension le 31 décembre 2018 pour les deux régimes. La prochaine évaluation actuarielle pour les deux régimes aux fins de financement est au plus tard le 31 décembre 2021.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2021 et 2020
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Les informations relatives aux régimes de retraite à prestations déterminées se présentent comme suit :

	30 novembre 2021	30 novembre 2020
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	54 989	53 642
Intérêts débiteurs	1 394	1 542
Prestations versées	(2 721)	(2 711)
(Gain) perte actuarielle		
Changement des hypothèses financières	(5 383)	2 516
Solde à la fin de l'exercice	48 279	54 989
	\$	\$
Actifs des régimes		
Juste valeur au début de l'exercice	55 752	55 255
Revenus d'intérêts	1 413	1 585
Cotisations de l'employeur	48	41
Prestations versées	(2 721)	(2 711)
Frais de gestions payés à partir des actifs des régimes	(184)	(343)
Rendement des actifs des régimes en excédent des revenus d'intérêts	4 368	1 925
Juste valeur à la fin de l'exercice	58 676	55 752
Actif net	10 397	763

Le rendement réel des actifs des régimes était de 5,8 millions \$ en 2021 et 3,5 millions \$ en 2020.

La situation de la capitalisation des régimes au titre des prestations constituées comprend les montants suivants :

	30 novembre 2021	30 novembre 2020
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées :		
- Capitalisé	48 279	15 615
- Partiellement capitalisé	-	39 374
Juste valeur des régimes		
- Capitalisé	58 676	17 560
- Partiellement capitalisé	-	38 192
Situation de capitalisation – surplus (déficit)		
- Capitalisé	10 397	1 945
- Partiellement capitalisé	-	(1 182)

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Société sont les suivantes :

	30 novembre 2021	30 novembre 2020
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées :		
Taux d'actualisation	3,40	2,60
Taux de croissance de la rémunération	3,00	3,00
Charge nette au titre des régimes :		
Taux d'actualisation	2,60	2,95
Taux de croissance de la rémunération	3,00	3,00

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2021 et 2020
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Charge nette au titre des régimes :

	30 novembre 2021	30 novembre 2020
	\$	\$
Intérêts débiteurs	1 394	1 542
Revenus d'intérêts	(1 413)	(1 585)
Frais de gestion	184	343
Charge nette au titre des régimes	165	300

La charge nette au titre des régimes est enregistrée au coût des marchandises vendues et aux frais de vente et charges administratives et générales présentés à l'état consolidé du résultat global.

Composition réelle des actifs des régimes par catégorie :

	30 novembre 2021	30 novembre 2020
	%	%
Titres de capitaux propres		
Actions canadiennes	20	20
Actions américaines	19	18
Actions internationales	18	18
Titre de créance :		
Titres d'emprunts de type universel	43	44
Tous les placements sont cotés sur un marché actif		

Historique des déficits et des gains et pertes liés à l'expérience :

	30 novembre 2021	30 novembre 2020
	\$	\$
Prestations constituées	48 279	54 989
Juste valeur des régimes	58 676	55 752
Surplus	10 397	763
(Gains) pertes liées à l'expérience des passifs des régimes * :		
Montant	-	-
Pourcentage des passifs au début de l'année	0 %	0 %

* Excluant l'impact des changements d'hypothèses

Un changement de 1 % du taux d'actualisation n'aura pas un impact significatif sur la charge de retraite.

Montant, échéancier et degré d'incertitude des flux de trésorerie futurs :

- Analyse de sensibilité**

Sensibilité au taux d'actualisation :

	Baisse de 0,25 %	Hypothèse utilisée	Hausse de 0,25 %
Obligation au titre des prestations constituées	49 819 \$	48 279 \$	46 818 \$
Taux d'actualisation	3,15 %	3,40 %	3,65 %

Sensibilité à l'espérance de vie :

	Hausse d'un an	Hypothèse utilisée
Obligation au titre des prestations constituées	49 760 \$	48 279 \$
Taux de mortalité (CPM2014Priv – MI2017)		
Espérance de vie d'un homme de 65 ans	23,0 ans	22,1 ans
Espérance de vie d'une femme de 65 ans	25,5 ans	24,6 ans

- Politique de financement**

Goodfellow inc. cote les montants requis pour se conformer aux législations provinciale et fédérale.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 novembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

- Cotisations prévues

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs pour 2021, composé des liquidités versées par la Société à ses régimes de retraite capitalisés, était de 50 milles \$ (41 milles \$ en 2020). Sur la base de la dernière évaluation actuarielle au 31 décembre 2018, aucune cotisation n'est nécessaire pour 2022.

- Duration

La duration moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations constituées est de 13 années.

17. Informations additionnelles sur les flux de trésorerie

Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement

	30 novembre 2021	30 novembre 2020
	\$	\$
Clients et autres débiteurs	12 847	(27 632)
Stocks	(25 047)	2 599
Charges payées d'avance	(1 481)	(126)
Fournisseurs et autres créditeurs	(1 803)	11 042
	(15 484)	(14 117)

Transactions sans effet sur la trésorerie

La Société a acquis des immobilisations corporelles et actifs incorporels pour lesquels un montant de 101 milles \$ demeurerait impayé au 30 novembre 2021 (4 milles \$ au 30 novembre 2020).

Le rapprochement des mouvements de passifs et des flux de trésorerie résultant des activités de financement est le suivant :

	Emprunts bancaires	Acceptations bancaires	Obligations locatives	Total
<i>Changement lié au passif</i>	\$	\$	\$	\$
Exercice terminé le 30 novembre 2020				
Charges d'intérêts	283	667	681	1 631
Intérêts payés	252	562	681	1 495
Exercice terminé le 30 novembre 2021				
Charges d'intérêts	433	393	580	1 406
Intérêts payés	444	517	580	1 541

18. Instruments financiers et gestion du risque financier

Gestion du risque

La Société est exposée à des risques financiers qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que de la volatilité de ces taux.

Risque lié au financement et risque de liquidité

La Société obtient du financement à court terme auprès de deux banques à charte canadienne.

Les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2021 s'établissent comme suit :

Passifs financiers				
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 12 mois	De 12 à 36 mois
Dette bancaire	9 246	9 246	9 246	-
Fournisseurs et autres créditeurs	37 897	37 897	37 897	-
Total des passifs financiers	47 143	47 143	47 143	-

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2021 et 2020
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2020 s'établissent comme suit :

Passifs financiers				
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 12 mois	De 12 à 36 mois
Dette bancaire	28 570	28 570	28 570	-
Fournisseurs et autres créditeurs	39 614	39 614	39 614	-
Dividende à payer	2 141	2 141	2 141	-
Total des passifs financiers	70 325	70 325	70 325	-

Risque de taux d'intérêt

La Société détient une facilité de crédit renouvelable pour financer ses besoins en fonds de roulement. Les frais d'intérêts de cette facilité de crédit dépendent du taux préférentiel des banques canadiennes et américaines ainsi que du ratio dette/équité de la Société. L'augmentation de ce taux aura, le cas échéant, une incidence défavorable sur la rentabilité de la Société. La direction ne croit pas que la fluctuation des taux d'intérêt aura une incidence importante sur ses résultats d'exploitation. Une fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur la dette bancaire de 9,2 millions \$ (28,6 millions \$ en 2020) accroîtrait annuellement les dépenses d'intérêt de 0,1 million \$ (0,3 million \$ en 2020).

Risque de change

Certains risques d'évaluation existent selon la performance du dollar canadien par rapport au dollar américain, à l'euro et à la livre sterling. De temps à autre, la Société pourrait conclure des contrats de change à terme pour couvrir certains comptes créditeurs et certains engagements d'achat futurs libellés en dollars américains, en euros et en livres sterling. Au cours des douze mois clos le 30 novembre 2021, la Société n'a pas utilisé de contrats de change pour atténuer son effet sur les ventes et les achats. Par conséquent, au 30 novembre 2021, il n'y avait aucun contrat de change en cours. Une variation de 5 % du dollar canadien par rapport aux monnaies étrangères n'aurait pas d'incidence significative sur le bénéfice net de la Société.

Au 30 novembre 2021, la Société était exposée au risque de change par l'intermédiaire des éléments suivants :

Actifs et passifs financiers mesurés à leurs coûts amortis

	Dollars US	Livres sterling	Euros
Trésorerie	2 317	275	88
Dette bancaire	(1 993)	-	-
Clients et autres débiteurs	7 196	63	93
Fournisseurs et autres créditeurs	(3 450)	(10)	(337)
Exposition nette	4 070	328	(156)
Taux de change du \$ CA au 30 novembre 2021	1,2779	1,6993	1,4490
Impact sur le bénéfice net en fonction d'une fluctuation de 5 % du \$ CA	187	20	(8)

Au 30 novembre 2020, la Société était exposée au risque de change par l'intermédiaire des éléments suivants :

Actifs et passifs financiers mesurés à leurs coûts amortis

	Dollars US	Livres sterling	Euros
Trésorerie	1 416	212	10
Dette bancaire	(1 462)	-	-
Clients et autres débiteurs	7 051	145	-
Fournisseurs et autres créditeurs	(3 775)	(77)	(275)
Exposition nette	3 230	280	(265)
Taux de change du \$ CA au 30 novembre 2020	1,3001	1,7318	1,5508
Impact sur le bénéfice net en fonction d'une fluctuation de 5 % du \$ CA	151	17	(15)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 novembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Risque de crédit

La Société est exposée à un risque de crédit de la part de ses clients. En s'assurant d'une composition diversifiée de sa clientèle, ce risque est atténué en réduisant le montant auquel la Société est exposée envers l'un ou l'autre de ses clients. De plus, la Société utilise un système de gestion du crédit pour limiter le risque de pertes dues à l'insolvabilité ou à une faillite d'un de ses clients. Elle a également recours à l'assurance-crédit afin de réduire les pertes dues aux créances irrécouvrables. Finalement, la Société a adopté une politique de crédit qui définit les conditions de crédit devant être respectées par ses clients.

Finalement, la Société a adopté une politique de crédit qui définit les conditions de crédit à respecter par ses clients, et une limite de crédit spécifique pour chaque client est établie et sont régulièrement révisées. En se basant sur la tendance historique de paiement, les renseignements actuels en matière de crédit et l'expérience disponible, la Société juge qu'à l'exception des provisions pour créances douteuses déjà enregistrées, aucune provision pour créances douteuses n'est nécessaire en ce qui concerne les comptes clients qui sont courants ou en souffrance.

La Société ne possède pas de contrats à long terme avec aucun de ses clients. Les contrats de distribution sont normalement attribués annuellement et peuvent être révoqués. Dans son évaluation de la provision pour pertes sur créances douteuses au 30 novembre 2021, la Société a tenu compte de l'impact économique de la pandémie de COVID-19 sur son évaluation. Cela n'a pas été considéré comme significatif.

Le tableau suivant présente les informations sur l'exposition au risque de crédit et sur les pertes de crédit attendues sur les clients :

	30 novembre 2021	30 novembre 2020
	\$	\$
Courant	57 966	70 326
En souffrance - 31 à 60 jours	3 131	2 752
En souffrance - 61 à 90 jours	1 079	1 620
En souffrance - 91 à 120 jours	158	712
En souffrance - Plus de 120 jours	921	653
	63 255	76 063
Provision pour créances douteuses	(170)	(122)
Solde à la fin de la période	63 085	75 941

Au 30 novembre 2021, les pertes de créances attendues se sont limitées à 170 milles \$ et, par conséquent, les pertes de créances attendues liées à l'âge des comptes clients n'ont pas été présentées séparément dans le tableau ci-dessus.

Dépendance économique

La société n'a pas de contrats à long terme avec aucun de ses clients. Les accords de distribution sont généralement accordés annuellement et peuvent être révoqués. Seulement un client important contribue plus de 10 % aux ventes totales de la Société aux cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2021 (identique l'an dernier).

Ce qui suit représente le total des ventes constituées principalement de divers produits de bois des clients importants :

	Exercices terminés le			
	30 novembre 2021	30 novembre 2020		
	\$	%	\$	%
Ventes au client important qui a contribué plus de 10 % du total des ventes de la Société	91 849	14,9	67 716	14,9

Juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants sur le marché à la date d'évaluation. La juste valeur est fondée sur l'information disponible sur le marché. En l'absence d'une telle information, elle est estimée à l'aide de techniques d'actualisation de la valeur et d'hypothèses concernant le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation compte tenu du niveau approprié de risque lié aux instruments. La juste valeur estimative pourrait différer du montant qui serait obtenu advenant le règlement immédiat des instruments. La valeur comptable des comptes de trésorerie, comptes clients et autres débiteurs, dette bancaire, fournisseurs et autres créditeurs et obligation locative se rapproche de leurs justes valeurs.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2021 et 2020
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

19. Gestion du capital

Les objectifs de la Société sont les suivants :

1. Maintenir sa souplesse financière afin de préserver sa capacité à respecter ses obligations financières;
2. Maintenir un ratio dette/équité faible pour préserver sa capacité à poursuivre sa stratégie de croissance interne;
3. Maintenir des ratios financiers selon les exigences requises;
4. Fournir un rendement adéquat à ses actionnaires.

La Société définit son capital comme l'avoir des actionnaires et ses dettes. L'avoir des actionnaires comprend le montant payé de capital-actions pour les actions émises, entièrement payées et libérées plus les résultats non distribués calculés sur une base consolidée selon les IFRS. La dette comprend l'endettement bancaire réduit par les montants de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. La capitalisation représente la somme de la dette et des capitaux propres.

La Société gère sa structure de capital et effectue des ajustements en fonction des changements des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes payés aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou racheter des actions en vertu du cours normal d'offre de l'émetteur, acquérir ou vendre des actifs afin d'améliorer sa performance et sa flexibilité financière ou retourner du capital aux actionnaires.

L'utilisation première du capital par la Société est pour financer des augmentations du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie et des dépenses en capital pour augmenter sa capacité de production. La Société finance ses besoins à même le fonds de roulement provenant de l'exploitation et de ses facilités de crédit d'exploitation. La stratégie et les objectifs financiers de la Société demeurent pratiquement inchangés.

La Société est soumise à certains engagements en vertu de son entente de crédit. Ces engagements comprennent un ratio dette/équité et un ratio de couverture des intérêts. La Société surveille ses ratios sur une base mensuelle. La Société respecte actuellement toutes les exigences en capital imposées par toute entité externe. La Société ne fait l'objet d'aucune autre obligation relative à son capital imposée par quelque entité externe autre que celles prévues en vertu de son entente de crédit. La Société juge que tous ces ratios se situent dans des limites raisonnables, en tenant compte de la taille relative de la Société et de ses objectifs de gestion du capital.

Aux 30 novembre 2021 et 2020, la Société a réalisé les résultats suivants eu égard à ses objectifs de gestion du capital :

	Au	Au
Gestion du capital	30 novembre 2021	30 novembre 2020
Ratio de la dette sur le capital	3,5 %	17,3 %
Ratio de couverture des intérêts	26,2	11,9
Rendement sur l'avoir des actionnaires	23,5 %	11,4 %
Ratio du fonds de roulement	2,9	2,1
BAIIA (en milliers de dollars)	60 531 \$	29 498 \$

Ces mesures ne sont pas exigées par l'IFRS et sont définies par la Société comme suit :

- Le ratio de la dette sur le capital représente la dette par l'avoir des actionnaires, exprimée en pourcentage. La dette est définie comme étant la dette bancaire moins l'encaisse et les équivalents d'encaisse. La capitalisation correspond à la dette plus l'avoir des actionnaires. Le ratio est calculé sans l'impact de l'IFRS 16 pour se conformer à ses engagements bancaires.
- Le ratio de couverture des intérêts représente le BAIIA au cours de la période pour laquelle le calcul est effectué sur les frais d'intérêts pour la même période sur une base consolidée, calculé sur une période continue de quatre trimestres. Le ratio est calculé sans l'impact de l'IFRS 16 pour se conformer à ses engagements bancaires.
- Le rendement sur l'avoir des actionnaires correspond au bénéfice (à la perte) net divisé par l'avoir des actionnaires, exprimée en pourcentage.
- Le ratio du fonds de roulement est le total des actifs à court terme divisé par le total des passifs à court terme.
- BAIIA représente le bénéfice avant impôts sur le résultat, les charges financières nettes, amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation et des actifs incorporelles.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 novembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

20. Passifs et engagements éventuels

Passifs éventuels

Dans le cours normal des affaires, certaines actions en responsabilité pour les produits et d'autres réclamations ont été entreprises contre la Société, et, s'il y a lieu, ses fournisseurs. Bien qu'il existe des difficultés inhérentes à prévoir les résultats de telles actions, la direction a vigoureusement contesté la validité de ces réclamations, le cas échéant, et, à sa connaissance actuelle, elle croit que celles-ci sont sans fondement et ne s'attend pas à ce que les résultats de ces réclamations, en tenant compte des couvertures d'assurance en vigueur ou de la nature des réclamations, prises individuellement ou dans leur ensemble, puissent avoir un impact négatif important sur la position financière consolidée, les résultats d'exploitation ou les bénéfices futurs de la Société.

Engagements

Au 30 novembre 2021, l'obligation minimale d'achat futur pour l'année suivante était de 1,3 million \$ comparativement à 418 milles \$ l'année dernière.

21. Opérations entre parties liées

Les parties liées comprennent les principaux dirigeants et autres parties liées, comme décrit ci-dessous. Sauf indication contraire, aucune transaction entre parties liées ne contient de caractéristiques, conditions et garanties spéciales qui ont été données ou reçues. Les soldes sont généralement réglés en espèces. Les transactions entre la société mère et ses filiales et entre les filiales elles-mêmes, qui sont des parties liées, ont été éliminées lors de la consolidation. Ces opérations et soldes ne sont pas présentés dans cette section. Les détails de ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des affaires entre la Société et d'autres parties liées et sont présentés ci-dessous.

Transactions commerciales

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021, les entités de la Société n'ont conclu aucune transaction commerciale avec des parties liées qui sont membres du conseil d'administration de la Société.

Prêts à des parties liées

Aucun cadre dirigeant, cadre supérieur, administrateur ou partie liés à ces personnes n'a contracté de dette auprès de la Société.

Rémunération du personnel de direction

Le personnel de direction comprend les membres du conseil d'administration, les cadres supérieurs et les cadres dirigeants. Le tableau suivant présente la rémunération des cadres et autres membres de la direction au cours des exercices terminés le :

	30 novembre 2021	30 novembre 2020
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme	2 694	1 943
Avantages postérieurs à l'emploi (incluant réévaluation des obligations au titre des prestations définies)	(475)	103
	2 219	2 046

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2021 et 2020
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

22. Information sectorielle et chiffre d'affaires

La Société dirige ses opérations dans un seul secteur d'activité. Les revenus proviennent de la vente de différents produits du bois et les charges d'exploitation sont gérées à l'échelle de l'entreprise. La presque totalité des immobilisations corporelles de la Société est située au Canada.

Le tableau suivant représente les ventes ventilées par marchés géographiques et par catégories décrivant comment la nature, le montant, le calendrier et l'incertitude des ventes et des flux de trésoreries sont affectés par les facteurs économiques :

Principaux marchés géographiques

Le chiffre d'affaires de la Société provient de clients situés au Canada dans une proportion approximative de 89 % (87 % en 2020), de clients situés aux États-Unis dans une proportion approximative de 7 % (8 % en 2020) et de clients situés dans d'autres marchés dans une proportion approximative de 4 % (5% en 2020).

	30 novembre 2021	30 novembre 2020
	\$	\$
Canada	546 478	396 636
États-Unis	46 116	37 054
Exportation	23 352	20 413
	615 946	454 103

Catégories de vente

	30 novembre 2021	30 novembre 2020
	\$	\$
Bois d'oeuvre	323 908	235 863
Panneaux de commodité et de spécialité	119 061	72 858
Plancher	110 761	95 104
Matériaux de construction	62 216	50 278
	615 946	454 103